



Le commerce équitable



La charte élaborée par les Frères, Sœurs et Laïcs de France « Habiter la terre autrement » dans son article 6 : Questionne tes habitudes dans tes achats, vérifie l'origine des produits, pense plus équitable, plutôt que le moins cher !

Je voudrais rappeler l'actualité de cette charte en vous présentant la démarche du commerce équitable.

Le commerce équitable pour quoi faire ?

D'un côté, 800 millions de personnes continuent à souffrir de la faim, les 3/4 sont des paysans des pays du sud. De l'autre, tous les jours des millions de personnes consomment du café, du riz, des jus de fruits, s'habillent et 0,01 % du commerce mondial est équitable.

Le commerce équitable représente une autre manière de faire du commerce, en remettant le respect de l'homme au cœur de son système.

Les engagements du commerce équitable :

- 1) Assurer une juste rémunération du travail des producteurs et artisans,
- 2) Garantir le respect des droits fondamentaux des personnes,
- 3) Instaurer des relations durables, entre partenaires économiques,
- 4) Favoriser la préservation de l'environnement,
- 5) Proposer des produits de qualité.

Aujourd'hui, plus d'1 million 1/2 de producteurs et travailleurs en Afrique, Asie, Amérique latine, bénéficie du commerce

équitable, soit environ 8 millions 1/2 de personnes avec leur famille.

En 2014, en plus du prix payé aux producteurs, 95 millions d'euros de primes au développement ont été versées aux organisations de producteurs pour réaliser des actions collectives (stockage en commun, recherche d'eau, création d'écoles). En effet, le prix minimum garanti du commerce équitable procure une stabilité économique aux producteurs ; la prime de développement constitue un formidable moteur pour l'implication des producteurs et de leurs organisations.

En ce début d'année 2016 où la tension est forte dans le milieu agricole, l'exemple du commerce équitable doit nous interpeller. La régularisation des prix agricoles permet aux agriculteurs des pays du sud, non seulement de vivre dignement de leur métier, mais de sécuriser leur avenir, de proposer des produits de meilleure qualité, d'évoluer vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

En juin 2014 la charte du commerce équitable locale a été signée et concerne les producteurs français.

Par l'achat de produits du commerce équitable, nous créons une dynamique. En effet les producteurs du sud s'organisent et si, nous, consommateurs, nous n'achetons pas ou peu de produits équitables... comment pourront-ils progresser ?

J'entends plusieurs arguments... C'est plus cher, est-ce vraiment équitable ? Ça vient de loin ?... Oui c'est plus cher, mais ce sont des produits de qualité.

- Les entreprises importatrices des produits du commerce équitable font un effort pour réduire le nombre d'intermédiaires, réalisent des économies de publicité et limitent leur marge. Des prix bas signifient souvent des conditions de travail de production dégradées. C'est en acceptant de payer un peu plus cher que l'on peut garantir une qualité sociale et environnementale.
- Les produits du commerce équitable ont des labels : Max Havelaar, Ecocert, Bio équitable, etc. Des contrôles ont lieu une fois l'an par des organismes externes.
- Le commerce équitable, ça vient de loin...conséquence sur l'environnement... ce sont avant tout des produits qui ne sont pas cultivés en France : café, coton, thé, chocolat, jus de mangue, etc. Les entreprises qui importent sont souvent innovantes pour limiter les impacts ; exemple : transport en bateau...

Le commerce équitable et l'emploi local : en France 400 entreprises hors grandes distributions interviennent, et cela concerne

10 000 emplois ; certaines travaillent en lien avec des CAT : Centre d'Aide par le Travail, d'autres sous formes de coopératives dans lesquelles les salariés sont partie prenante.

Et maintenant... je fais quoi ? Je m'informe... Je me questionne sur ma façon de consommer.

Je me décide à acheter un peu plus équitable

Manger moins, manger équitable, c'est donner un équilibre à mon budget pour chez moi et aussi d'y penser dans nos groupes : pour le café d'accueil.

Où le trouver ? Dans les boutiques spécialisées, artisans du monde ; dans les grandes surfaces, en vérifiant bien les logos.

Le mouvement du commerce équitable s'est créé dans les années 60 d'un principe fondateur "**le commerce, pas la charité!**". Il se développe régulièrement, mais si nous voulons augmenter l'impact social et environnemental, il est nécessaire que les ventes progressent.

Je fais le point sur mes connaissances en consultant la plate-forme française : www.commerceequitable.org

André YVERNEAU
Courson-les-Carières (Yonne)

